

MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2020 NO 11 18 DÉCEMBRE 2020

Que la magie de Noël vous apporte joie et gaieté dans vos foyers. Puisse cette période des Fêtes être pour vous un moment de bonheur et de réconfort.

Nous vous offrons nos vœux chaleureux pour un joyeux Noël et une bonne année 2021.

Le conseil municipal:

Denis Santerre, maire

Odette Simoneau, Nicole Marcheterre

Gabrielle Trigaux, Véronique Lamarre

Alain Leprince et Marie-Claude Saucier

ainsi que le personnel de la municipalité:

Adam Coulombe, Marie-Eve Guay, Jacynthe Fournier

André Bernier, Jannick Bérubé, Daniel Gamache,

Francis Bélanger, Louise Simard, Magella Raymond,

Isabelle Dion et Françoise Vaillancourt



Baie-des-Sables



Municipalité
amie des aînés



DANS CE NUMÉRO :

SÉANCES DU CONSEIL DE DÉCEMBRE 2020	2
SUITE DES SÉANCES DU CONSEIL DE DÉCEMBRE 2020, ORDRE DU JOUR SÉANCE DU CONSEIL DE JANVIER 2021	3
MOT DU MAIRE, FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL, PANNES ÉLECTRIQUES	4
SERVICES MUNICIPAUX EN ZONE ROUGE, CALENDRIER COLLECTES 2021	5
HORAIRE DES FÊTES DE LA PATINOIRE ISRAËL-BEAULIEU, CLUB DE SKI DE FOND	6
BIBLIOTHÈQUE MARIE-RATTÉ, VILLA NOTRE-DAME, CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE, ÉCOLE DE MUSIQUE	7
CALENDRIER DES ACTIVITÉS JANVIER 2021	8

SÉANCES DU CONSEIL DÉCEMBRE 2020

À sa séance ordinaire du lundi 7 décembre 2020, votre conseil a résolu:

De retirer comme assuré additionnel le Comité organisateur des fêtes du 150^e de Baie-des-Sables auprès de la police d'assurance municipale;

Que Madame Marie-Eve Guay, directrice générale adjointe, soit autorisée à signer les chèques, les effets bancaires et tout document ou convention relatif à la gestion des comptes bancaires pour et au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables auprès de la Caisse Desjardins de Mont-Joli-Est de la Mitis lorsque le directeur général et secrétaire-trésorier sera dans l'incapacité de le faire;

D'accepter le nouveau contrat de travail de Monsieur Adam Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier, tel que convenu par les parties, et d'autoriser, le maire, Monsieur Denis Santerre, à signer le nouveau contrat de travail couvrant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025;

D'autoriser l'achat de boîtes-cadeaux de Noël de la Fromagerie du Littoral au coût de 60 \$ l'unité avant les taxes à chacun des employés municipaux;

D'adhérer à la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2021 au montant de 1 142.72 \$ taxes incluses;

D'accepter les soumissions d'Alarms 911 Rimouski inc. pour le remplacement des panneaux et des claviers d'alarme au bureau municipal et au garage municipal au coût de 1 620.72 \$ avant les taxes.

L'entente de télésurveillance avec Stanley Sécurité sera résiliée et une nouvelle entente de télésurveillance sera signée avec Alarms 911 Rimouski inc.;

De prendre des mesures préventives concernant les infrastructures et les services municipaux de Baie-des-Sables dû au passage en zone rouge de la région dans le contexte de la pandémie;

D'accepter l'offre d'achat de Excavation François Bélanger au montant de 10 995 \$ plus les taxes pour un camion lourd usagé de marque International modèle Paystar avec équipement de déneigement de l'année 1995;

D'accepter l'offre d'achat de Groupe PGF inc. au montant de 2 198.48 \$ plus les taxes pour un camion lourd usagé de marque International modèle Paystar de l'année 1988;

D'accepter l'offre d'achat de Auto MB au montant de 3 887.80 \$ plus les taxes pour une camionnette usagée de marque Ford modèle F-550 de l'année 2001;

D'accepter l'offre d'achat de Monsieur Benoit Harrisson au montant de 150 \$ plus les taxes pour un réservoir mobile d'eaux usées pour véhicules récréatifs de marque Theford Smart;

D'accepter le bordereau de soumission #1 de « Bouffard Sanitaire inc. » pour la collecte et le transport des matières résiduelles pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024 au montant de 147 132.72 \$ plus les taxes;

De recommander à la CPTAQ d'acquiescer à la demande de « Télécommunications de l'Est » pour la construction d'une tour de télécommunication cellulaire auto-portante sur les lots 390-P et 391-P;

De recommander à la CPTAQ d'acquiescer à la demande de Monsieur Éric Couillard et Madame Anouk Poulin pour l'alimentation en eau potable d'une résidence;

D'accepter les projets retenus par le conseil d'administration de la Corporation de développement de Baie-des-Sables et de demander à Innergex Cartier SEC de verser les sommes du Fonds de visibilité Innergex pour l'année 2020 directement aux organismes retenus ;

D'accorder une aide financière de 10 000 \$ au démarrage du projet de de l'organisme sans but lucratif « Le Café La Caisse » (Cette décision est en suspens, le maire, Monsieur Denis Santerre ayant utilisé son droit de veto sur cette proposition.);

Que la Municipalité de Baie-des-Sables accepte de parrainer le projet de l'OMH de Baie-des-Sables visant à acheter et à mettre à la disposition des personnes âgées des tablettes électroniques afin de briser l'isolement causé par la Covid-19 par une demande d'aide financière au *Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC)*;

De demander à Hydro-Québec d'améliorer la stabilité de leur réseau électrique dans le secteur de Baie-des-Sables afin de diminuer de façon significative la fréquence des pannes et des coupures électriques dans l'avenir.

SÉANCES DU CONSEIL DÉCEMBRE 2020

À sa séance extraordinaire du lundi 14 décembre 2020 à 19h00, votre conseil a résolu:

D'adopter le budget de l'année financière 2021, des revenus et des dépenses de fonctionnement;

D'adopter le programme triennal des immobilisations 2021-2022-2023.

Un document explicatif du budget et du programme triennal des immobilisations sera inclus dans la prochaine édition du bulletin municipal du 29 janvier prochain.

À sa séance extraordinaire du lundi 14 décembre 2020 à 19h15, votre conseil a résolu:

De donner avis de motion que le *Projet de règlement numéro 2020-04 fixant les taux de taxation et de tarification pour les services municipaux ainsi que certaines modalités de paiement pour l'exercice financier 2021* sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure;

De majorer de 5% l'échelle salariale en vigueur des employés municipaux au 1^{er} janvier 2021;

D'indexer de 5% la rémunération du directeur général, Monsieur Adam Coulombe, à compter du 1^{er} janvier 2021 afin d'atteindre le montant déjà établi dans son nouveau contrat de travail;

D'autoriser le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, à procéder au paiement de ses 10 jours de congé de maladie non utilisés pour une rémunération équivalente brute de 2 036.76 \$;

De donner avis de motion que le *Projet de règlement numéro 2020-05*

concernant la tarification de certaines interventions du Service régional de sécurité incendie de La Matanie et d'autres interventions dans le domaine de la sécurité publique et de l'aide aux personnes sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure;

D'accorder une aide financière au démarrage de projet de 10 000 \$ à l'organisme sans but lucratif « Le Café La Caisse » et d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à procéder à son versement.

**POINTS À L'ORDRE DU JOUR
LUNDI 11 JANVIER 2021 À 20 H**

- ◆ Adoption du *Règlement numéro 2020-04 fixant les taux de taxation et de tarification pour les services municipaux* ainsi que certaines modalités de paiement pour l'exercice financier 2021
- ◆ Autorisation de paiement des dépenses incompressibles pour l'année financière 2021
- ◆ Paiement au directeur général de l'adhésion à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2021
- ◆ Adoption du *Règlement numéro 2020-05 concernant la tarification de certaines interventions du Service régional de sécurité incendie de La Matanie et d'autres interventions dans le domaine de la sécurité publique et de l'aide aux personnes*
- ◆ Demande de subventions salariales - Animateurs pour le terrain de jeux à l'été 2021
- ◆ Approbation du budget initial 2021 de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes et chers citoyens,
 En cette fin d'année bien particulière, j'aimerais souligner les efforts de tous les bénévoles des différents organismes de notre municipalité, qui continuent de travailler très fort pour le bien de tous. Vous contribuez à la vitalité de notre municipalité par vos actions et votre engagement et ce, malgré le contexte actuel où il est difficile de permettre la tenue d'activités.

Ces temps incertains nous obligent à la prudence pour notre santé, mais aussi pour celle des autres. Que cette période des Fêtes vous soit douce, empreinte de paix et d'amour.

Joyeux Noël et bonne et heureuse année!

Denis Santerre, maire

PANNES ÉLECTRIQUES

Considérant la fréquence des pannes et des coupures électriques sur le territoire de Baie-des-Sables et tous les inconvénients et bris d'appareils entraînés par ces interruptions, plusieurs citoyens ont exprimé leur insatisfaction dans les derniers mois. C'est pourquoi la Municipalité de Baie-des-Sables procédera à une demande officielle à Hydro-Québec d'analyser cette situation et d'améliorer la stabilité de leur réseau électrique dans le secteur, afin de diminuer de façon significative la fréquence des pannes et des coupures électriques dans l'avenir. Les citoyens sont invités à soumettre leurs lettres d'appui à cette démarche au bureau municipal ou par courriel à baie-des-sables@lamatanie.ca

Le prochain bulletin municipal vous parviendra le **29 janvier 2021 prochain**. La date limite pour vos articles est le **22 janvier 2021**.

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

À l'occasion de la période des Fêtes, le bureau municipal sera fermé **du 21 décembre 2020 au 1^{er} janvier 2021** inclusivement, réouverture le 4 janvier.

Pour une urgence, vous pouvez joindre en tout temps:

La direction au 418 560-2254

Les travaux publics au 418 566-9357

La sécurité publique au 911

RAPPEL**RÈGLEMENT SUR LA QUALITÉ DE VIE****STATIONNEMENT DE NUIT
DURANT LA PÉRIODE HIVERNALE**

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public ou dans un stationnement municipal entre 23 h et 7 h pendant la période du 1^{er} novembre au 31 mars inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

**ENLÈVEMENT ET DÉBLAIEMENT
DE LA NEIGE ET DE LA GLACE**

Il est interdit à toute personne de pousser, transporter, déposer ou jeter par quelque moyen que ce soit, la neige ou la glace sur les trottoirs, la chaussée et les fossés, dans l'emprise d'une rue de manière à ce qu'elle obstrue la visibilité d'un panneau de signalisation routière, dans un endroit public, sur les bornes d'incendie, dans un cours d'eau. La présente interdiction ne s'applique pas aux employés de la municipalité dans l'exercice de leurs fonctions ni aux personnes autorisées par la municipalité.

FABRICATION DE TUNNELS, FORTS OU GLISSADES

Il est interdit de fabriquer ou de laisser fabriquer en saison hivernale des tunnels, des forts ou des glissades sur la voie publique ou à proximité ainsi que toute autre construction susceptible de nuire à la sécurité des usagers de la route ou des personnes.

SERVICES MUNICIPAUX SUITE AU PASSAGE EN ZONE ROUGE (COVID-19)

BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal demeure ouvert à la population. Avant de se déplacer, les gens sont invités à prendre rendez-vous. Le personnel municipal peut répondre à plusieurs demandes par téléphone ou par courriel. Ces deux dernières avenues seront privilégiées. Les paiements de taxes via le site bancaire seront encouragés. Il sera également possible de poster les chèques à la municipalité en prenant soin d'y inclure les coupons de paiement.

SÉANCES DU CONSEIL

Les séances du conseil municipal se tiendront à huis clos. Le public ne sera pas admis et il sera invité à écouter les enregistrements audios des délibérations et des prises de décisions qui seront disponibles dans les jours qui suivent la séance sur le site Internet de la municipalité. Les personnes intéressées seront invitées à adresser leurs questions au conseil municipal via l'adresse courriel de la municipalité.

CENTRE COMMUNAUTAIRE GABRIEL-RAYMOND

Le Centre communautaire Gabriel-Raymond sera fermé au public. Les activités de groupe intérieures ne seront pas autorisées. Le patinage libre sera possible lorsque la patinoire Israël-Beaulieu sera fonctionnelle, ainsi que le hockey, en respectant les consignes gouvernementales en vigueur. Un vestiaire et une salle de bain seront disponibles.

BIBLIOTHÈQUE MARIE-RATTÉ

Le comptoir de prêt sera ouvert selon l'horaire habituel et le service de préparation des livres sera disponible en laissant un message téléphonique au 418 772-6218 poste 103 ou par courriel au biblio.sables@crsbp.net. Il ne sera pas possible de passer du temps à l'intérieur de la bibliothèque autre que pour déposer et récupérer ses livres.

MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

20, rue du Couvent , C.P. 39
Baie-des-Sables (Québec) G0J 1C0

Téléphone : 418 772-6218
Messagerie : baiedessables@lamatanie.ca
Site Internet : www.municipalite.baiedessables.ca

EN JANVIER...

- ◆ Le 1^{er}, Jour de l'An
- ◆ Le 4, réouverture du bureau municipal
- ◆ Le 11, séance du conseil à 20 h
- ◆ Le 22, date de tombée des articles du bulletin municipal

CALENDRIER 2021 DES COLLECTES

Vous trouverez ci-joint le calendrier des collectes des matières résiduelles et recyclables pour l'année 2021.

Assurez-vous de le conserver!

HEURES D'OUVERTURE DE LA PATINOIRE ISRAËL-BEAULIEU POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

2020-12-21	Lundi	13 h à 17 h	18 h 30 à 20 h 30
2020-12-22	Mardi	13 h à 17 h	18 h 30 à 20 h 30
2020-12-23	Mercredi	13 h à 17 h	18 h 30 à 20 h 30
2020-12-24	Jeudi	13 h à 17 h	Fermé
2020-12-25	Vendredi	Fermé	Fermé
2020-12-26	Samedi	13 h à 17 h	18 h 30 à 21 h 30
2020-12-27	Dimanche	13 h à 17 h	18 h 30 à 20 h 30
2020-12-28	Lundi	13 h à 17 h	18 h 30 à 20 h 30
2020-12-29	Mardi	13 h à 17 h	18 h 30 à 20 h 30
2020-12-30	Mercredi	13 h à 17 h	18 h 30 à 20 h 30
2020-12-31	Jeudi	13 h à 17 h	Fermé
2021-01-01	Vendredi	Fermé	Fermé
2021-01-02	Samedi	13 h à 17 h	18 h 30 à 21 h 30
2021-01-03	Dimanche	13 h à 17 h	18 h 30 à 20 h 30
2021-01-04	Lundi	Fermé	Fermé
2021-01-05	Mardi	Fermé	Fermé

CLUB DE SKI DE FOND

Avec ce beau tapis blanc, il est temps de penser à vous procurer votre carte de saison du club de ski de fond de Baie-des-Sables. Plusieurs trajets sont possibles, 3 boucles; 1km, 3,5 km et 5,5 km, pour un total de 13 km de sentiers. Malheureusement, l'accès au chalet demeurera interdit tant que la région se trouvera encore en zone rouge. Nouveauté cette année; nous offrons le prêt d'équipements pour enfants au coût de 50 \$ pour la saison.

Voici les tarifs cette année:

Ski de fond accès journalier: 5\$

Ski de fond carte de saison: 35\$

Raquette accès journalier: 2\$

Raquette carte de saison: 10\$

Gratuit pour les moins de 18 ans

N'hésitez pas à communiquer avec nous via la page Facebook du *Club de ski de fond de Baie-des-Sables* pour plus d'information. Au plaisir de vous rencontrer sur les pistes cet hiver!

ÇA FINIT BIEN L'ANNÉE DANS LA MITIS

Le temps des Fêtes, c'est des traditions, des bons repas en famille, des jeux drôles, les cousins/cousines qu'on ne voit jamais qui viennent dormir à la maison quelques jours histoire de décrocher, etc.. Cette année, nous le savons tous, nous le vivons tous : c'est bien différent. Je vous invite quand même à répandre la joie autour de vous, à distribuer des sourires sans les compter et à être à l'écoute des gens, aujourd'hui plus que jamais. C'est donc à travers une grande programmation des Fêtes réalisée par 7 travailleurs en loisir de 11 municipalités différentes que nous désirons mettre un peu de jeu dans vos Fêtes. Rendez vous sur l'événement Facebook "Ça finit bien l'année dans la Mitis" pour avoir accès à toutes les activités ! C'est comme un calendrier de l'avent bonifié : 1 activité par jour pendant les 31 jours de décembre. Pour plus d'information, vous pouvez également consulter la page Facebook de votre service des loisirs : Loisirs Baie-des-Sables et Métis-sur-Mer. Je vous souhaite personnellement de très joyeuses Fêtes, on se dit à bientôt !

Votre coordonnatrice en loisir intermunicipal,
Isabelle Dion.

LES AMIS DU SENTIER DES ROSIERS

Lors de la réunion de la Corporation de Développement de Baie des Sables le 23 novembre dernier, M. Denis Forest a proposé une marche hebdomadaire pour les amis du Sentier des Rosiers. Toutes les personnes intéressées sont invitées à se joindre aux marcheurs habituels en respectant la distanciation physique. Malgré la neige, il y a des marcheurs à tous les jours.

Rendez vous les mardis à 13h30 en face du garage B.Santerre pour vous joindre à eux. Il n'est pas nécessaire que le groupe parte tous ensemble, il y a des rapides et des plus contemplatifs, en choisissant une longueur de parcours qui vous convient.

Pour plus d'information, contactez M.Denis Forest au 418 559-0274

BIBLIOTHÈQUE MARIE-RATTÉ

Dès le 6 janvier nous recevrons la nouvelle collection tournante. Vous pouvez faire vos demandes de prêt de livres par courriel à biblio.sables@crsbp.net ou par téléphone au 418 772-6218 poste 103. Le comité de la bibliothèque vous souhaite des lectures inspirantes, des fêtes reposantes et une année 2021 des plus intéressantes.

Françoise Vaillancourt,
Responsable de la bibliothèque

PANIER DE NOËL

Le conseil de la Fabrique de Baie-des-Sables tient à remercier les généreux donateurs et commanditaires ayant contribué aux paniers de Noël pour les gens dans le besoin de notre paroisse cette année.

Nous vous souhaitons de très joyeuses Fêtes à tous!

LOGEMENT À LOUER À LA VILLA NOTRE-DAME

L'Office Municipal d'Habitation de Baie-des-Sables avise les personnes admissibles, résidentes au Québec, que deux logements à prix modique sont disponibles à la Villa Notre-Dame, 100 rue de l'Église à Baie-des-Sables.

Pour présenter votre demande ou pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à Diane Beaulieu, directrice au 418 772-6030 poste 1100.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE MATANE



Suite au passage en zone rouge de La Matanie, nous ne pouvons continuer nos activités d'enseignement puisque nous délivrons des services de loisir culturel. Dès le retour à la zone orange, celles-ci reprendront. Pour plus d'information, veuillez contacter M^{me} Christine Fortin, directrice 418-562-4212, poste 1.

PETIT COIN DE RÉFLEXION

« Noël n'est pas un jour ni une saison, c'est un état d'esprit »

- Calvin Coolidge

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

Nos aînés seront seuls à Noël cette année.

Depuis mars dernier, nos aînés sont certainement les personnes qui ont été le plus isolées.

Plusieurs d'entre eux ne recevront pas la visite de leur famille à Noël.

Le Centre d'action bénévole désire mettre en place une chaîne de solidarité pour apporter un peu de chaleur à nos aînés à l'occasion de Noël. Nous vous invitons donc à faire un ou deux téléphones à un (des) aîné (s) que vous connaissez le 25 décembre. Ce petit geste fera le bonheur de ceux qui seront seuls en cette journée qui devrait être joyeuse.

Prenez note que votre Centre d'action bénévole sera fermé du 19 décembre 2020 au 3 janvier 2021 inclusivement.

Les services essentiels seront assurés.

Pour information: 418 562-6444

cbmatane@globetrotter.net

JANVIER 2021

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque de 15 h 30 à 18 h30



Bureau municipal fermé

Sortie du bulletin

VOIR LES MESSAGES À L'INTÉRIEUR POUR PLUS DE DÉTAILS CONCERNANT CES ACTIVITÉS